

POLITIQUE DE RISQUES DPE CEGC



01 PERIMETRE ET CRITERES

PÉRIMÈTRE

- ☐ Achat d'un bien situé en France métropolitaine et Corse
- ☐ **Toute destination** : résidence principale, secondaire ou locative
- ☐ Dossiers avec garantie CEGC - Clientèle Particuliers
- ☐ Dossiers de **personne physique ou société civile immobilière**



CRITÈRES DE RISQUES CUMULATIFS :

- ☐ Achat d'un bien immobilier présentant un **DPE* F ou G**
- ☐ **Et** financement avec une LTV** supérieure à 100 % (résidence principale ou secondaire) ou 70 % (résidence locative)
- ☐ **Et** télétransmission d'un plan de financement sans travaux
- ☐ **Et** épargne après projet inférieure à 30 K€***



NON CONCERNÉS

- ☐ Les dossiers dont l'objet de financement n'est pas un achat
(exemples : rachat, soultte, travaux seuls, terrain seul)
- ☐ Les biens en Outre-Mer



* Diagnostic de Performance Énergétique

** Loan To Value

*** Calcul réalisé par CEGC : (Épargne détenue et renseignée avant-projet dans votre outil de connaissance client + donation + soldes des comptes chèques) – Apport nécessaire au dossier

02 A RETENIR



POUR LES DOSSIERS PRÉSENTANT LES 4 CRITÈRES DE RISQUES CUMULÉS

1. **Absence d'accord immédiat** (*le dossier est obligatoirement étudié par un analyste*)
2. L'analyste vérifiera les éléments suivants :
 - L'exhaustivité de l'épargne avant et après projet
 - Le montant de donation éventuelle
 - La présence d'un apport par vente d'un bien
 - L'absence de travaux ou si des travaux de rénovation énergétique sont prévus
3. Mise en attente si informations manquantes



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

1. Vérifier et corriger la saisie des données présentes au dossier :
 - Epargne avant et après projet
2. Rédiger ou corriger le commentaire / avis motivé :
 - Pourquoi le bien est-il F ou G ?
 - Type de travaux à venir, montant, délai ?
 - Explication de toutes les sources d'apport (donation, vente d'un bien...)

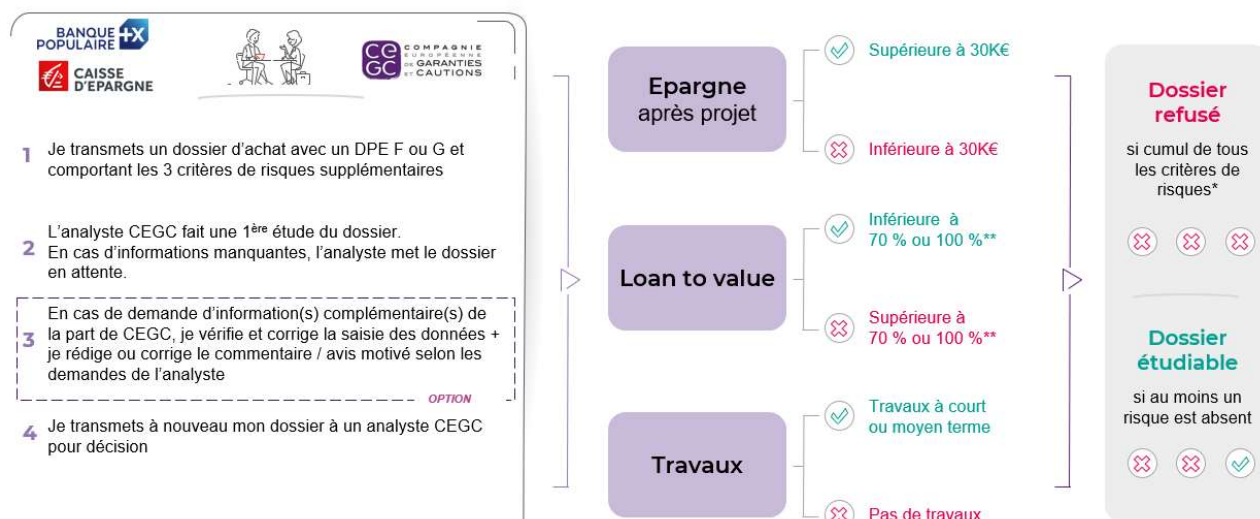


PUIS TÉLÉTRANSMETTRE À NOUVEAU LE DOSSIER

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Société anonyme au capital de 235 996 002 euros - 382 506 079 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
 Téléphone : + 33 (0)1.58.19.85.85 - Entreprise régie par le Code des assurances - www.c-garanties.com
 Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB délivré par l'ADEME

03 PARCOURS DE DECISION



* Dérogation exceptionnelle sous réserve de réétude du dossier et d'acceptation du comité de souscription CEGC
** LTV 100% pour les résidences principales et secondaires, 70% pour les résidences locatives

ECHANGEZ AVEC CEGC

Par e-mail : **serviceclient.saccef@c-garanties.com**
ou par téléphone : **ligne téléphonique dédiée** à chaque établissement



Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Société anonyme au capital de 235 996 002 euros - 382 506 079 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
Téléphone : + 33 (0)1.58.19.85.85 - Entreprise régie par le Code des assurances - **www.c-garanties.com**
Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB délivré par l'ADEME